ROUBAIX

ARRESTATION D'UN BANQUEROUTIER

Les agents de sûreté Dhalluin et Herkenrath ont arrêté, mercredi matin, rue Bréhe, un ancien débitant de boissons, originaire de Bordeaux, Victor Noguès, 38 ans, actuellement garçon d'hôtel, demeurant rue de l'Espérance, 68.

Cet individu, condamné le 24 avril dernier, par le Tribunal d'Abbeville, à une peine de trois mois de prison pour banqueroute, ainsi qu'une peine de un mois de prison et 100 francs d'amende pour outrages aux agents, a été conduit au Parquet.

AGENT BLESSÉ PAR UN TRAM

Hier, vers 11 heures du matin, l'agent de police Pottier Henri, revenait de l'imprimerie Legros, quand, sur la place Chevreul, il voulut monter à la marche et à contrevoie sur un tramway se dirigeant vers la gare, mais prenant mal son élan, il n'y réussit pas et vint tomber la face en avant et en étendant le bras sur l'autre voie.

Au même moment, arrivait de la gare un autre tram et le wattman n'eut que le temps de bloquer ses freins et il réussit à arrêter sa voiture avant que les roues passent sur le corps de l'agent qui était déjà engagé sous le tablier.

Dégagé par des passants, l'agent Pottier fut conduit dans un café voisin où un docteur vint lui donner des soins. Il porte des contusions à la figure, aux mains et une blessure à la cuisse droite qui a dû être occasionnée par son sabre. Son incapacité de travail sera de un mois.

UNE AGRESSION

Le 25 mai dernier, dans la soirée, M. Henri Godefroy, de Roubaix, sortant d'un estaminet était assailli par cinq individus qui le terrassèrent et lui firent des blessures assez graves. Des recherches ayant été faites, la police arrêta Oscar Ruyschaert, Bury, Colvez, Roseboom et Demol.

Seul Ruysschaert fut reconnu par M. Godefroy. Les quatre autres ont en conséquence bénéficié d'une ordonnance de non-lieu.

M. Houeix, juge d'instruction, qui avait été chargé de cette affaire, vient de renvoyer le prévenu devant le Tribunal correctionnel.

LA FRAUDE

Le service de la douane a mis en état d'arrestation, dans la plaine Delespierres, au Pont-Rouge, le nommé Edmond Debucquoy, 19 ans, demeurant à Wattrelos, qui cherchait à introduire dans Roubaix une charge de 9 kilos de café et 500 grammes de tabac, le tout de provenance étrangère et évalué 33 fr. 25.

DANS LE VIDE

Un ouvrier de la ville, M. Bleuse, âgé de 60 ans, demeurant rue des Trente, qui était occupé, dans la cour du Palais de Justice, à décrocher des ballons qui avaient servi aux illuminations de dimanche, est tombé en bas de son échelle, d'une hauteur de six mètres.

On le releva avec de nombreuses contusions au coude, à la nuque et avec une foulure du poignet gauche. M. Bleuse se plaint de vives douleurs internes.

EN BAS DU TRAM

En voulant descendre d'un tramway en marche, un trieur de déchets, M. Auguste Vancoppenolle, demeurant rue du Ballon, cour Dewille, 1, manqua le pied et tomba lourdement sur la chaussée. Il est à la Fraternité avec une fracture de la clavicule gauche.

LE TOUR DE FRANCE

C'est dimanche 3 juillet, à 3 heures du soir, au Parc de Barbieux, devant la laiterie, qu'aura lieu l'arrivée de la première étape du « Tour de France » cycliste. 201 coureurs dont 30 groupes, sont engagés pour cette formidable épreuve. Un important service d'ordre sera organisé à l'arrivée, par les soins de la police et de la gendarmerie.

RECOMPENSES AUX VIEUX MUSICIENS

Le dimanche 14 août, au Théâtre de Cambrai, lors de la VIIe fête fédérale des musiciens du Nord et du Pas-de-Calais, les musiciens roubaisiens dont les noms suivent recevront une médaille : Fanfare Delattre, médaille spéciale ; Edmond Droma, 34 ans de présence dans diverses sociétés ; Amand Damiens, 32 ans ; Edouard Densu, 31 ans ; Grande Fanfare : Diplôme d'honneur, Hippolyte Nafteur, 21 ans de présence ; médaille spéciale, Arthur Capart, 35 ans de présence dans diverses sociétés ; Emile Bauwens, 33 ans ; Grande Harmonie, médaille d'honneur, Ruffin Durand, 30 ans de présence ; Emile Debeyne, 30 ans ; Salvador Schiller, 30 ans ; diplôme d'honneur, Henri Debruyne, 22 ans de présence.

Philharmonique du Jean Ghislain : médaille spéciale, Charles-Aug. Behiels, 32 ans de présence dans diverses sociétés ; Charles Happe, 31 ans.

Chorale Union des Travailleurs : médaille spéciale, Emile Lambin, 33 ans de présence dans diverses sociétés.

GRÈVE TERMINÉE

Les 30 tisserands de l'établissement Charles Huet, rue Bernard, qui s'étaient mis en grève le 25 mai dernier, demandant une augmentation de salaire, viennent de reprendre le travail aux anciennes conditions.

POUR FAIRE VIVRE LES VITRIERS

Mardi, vers sept heures du soir, étant ivre, Tharcile Moulart, 29 ans, tisserand, demeurant rue de la Banque, cour Lecomte, 5, a brisé six vitres d'une des fenêtres de l'estaminet « Au Broutteux », tenu par M. Delebergue Léon, boulevard Gambetta. Il a été arrêté par les gardiens de la paix Lecomte et Dasprez.

— Mercredi matin, les gardiens de la paix Dupont et Deudauw ont arrêté, chez eux, les nommés Acquart Georges, 24 ans, paveur, rue Boileau, 11, et Tinck Léon, 20 ans, demeurant à l'angle des rues Watt et Newcomen, inculpés d'avoir, mardi soir, brisé la vitrine de l'estaminet Dauwe, rue de Lannoy.

GRANDE HARMONIE

Un grand concert fête de nuit avec illuminations et feu d'artifice sera offert par la « Grande Harmonie », à ses membres honoraires, le dimanche 3 juillet, à 8 h. ½ du soir, au square Pierre-Catteau.

CLUB HIPPIQUE

Un grand concours hippique militaire pour tous chevaux inscrits sur les contrôles de l'armée et montés par un officier en uniforme, aura lieu le dimanche 3 juillet, à 2 h. très précises, sur la magnifique piste du Breucq. Au programme : Prix des Régiments, entrée gratuite, douze obstacles environ, neuf prix d'une valeur totale de 1000 francs ; Prix des Dames, parcours de chasse. Entrée gratuite. Un tour de piste, 60 obstacles de 1 m. 20 à 1 m. 30 et la rivière ; 8 prix d'une valeur totale de 850 francs ; sauts couplés par deux et par quatre. Entrée gratuite, 12 à 15 obstacles environ. 700 fr. de prix.

LES REGATES DU RACING CLUB DE ROUBAIX

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, c'est dimanche prochain 3 juillet, que se courront, sur le canal du Blanc-Seau, les grandes régates internationales du R. C. R. Les sociétés engagées à ce jour sont : U. N. Cambrai ; Sport nautique d'Amiens ; U. N. de Calais ; U. N. de Lille ; E. N. de Calais ; Boulogne-Club ; Sporting-Club Dunkerquois ; Club Nautique de Bruxelles ; E. N. de Boulogne.

CHORAL NADAUD

La Commission du Choral Nadaud offrira un grand concert d'été, à ses membres protecteurs et honoraires, le dimanche 3 juillet, à 4 heures très précises, à l'Hippodrome, Il s'est assuré pour cette circonstance le concours de Mlle Marcelle Billard, de l'Opéra-Comique ; Mlle Gabrielle Mercier, du Conservatoire de Lille ; M. Camille Delobelle, violoncelliste ; M. Natus, comique ; M. Gustave Meyer, pianiste.

LES COMMERÇANTS DU BOULEVARD GAMBETTA ET LE 14 JUILLET

Les petits commerçants du boulevard Gambetta, et en particulier les cabaretiers, ne sont pas contents de l'Administration municipale, car depuis 1904, il n'y a plus une seule attraction sur ce long boulevard, le jour de la fête Nationale.

Ils viennent, dans une courte lettre, de nous faire part de leurs doléances. Nous avons le ferme espoir que cette année il y aura quelque chose à voir, le 14 juillet, sur le boulevard Gambetta qui n'est vivant qu'un mois par an, le mois de la foire.

AU MINCK

Mercredi matin, il a été saisi au Minck de la place du Trichon, 60 kilos de poisson impropre à la consommation.

LA FOURRIÈRE

Mardi, le service de la fourrière a dressé deux procès-verbaux et capturé quatre toutous en état de vagabondage.

TIRAGE DE LA TOMBOLA DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE ROUBAIX

Les heureux gagnants de la tombola peuvent retirer leurs lots tous les jours à partir de 7 heures du soir, à l'Institut Sévigné, jusqu'au samedi 2 juillet.

Les gagnants des numéros supplémentaires sont priés de se présenter lundi 4 et mardi 5 juillet.

PÊCHE A LA LIGNE

Le Syndicat des Pêcheurs à la ligne de Roubaix-Tourcoing et leurs environs a l'honneur d'informer les pêcheurs à la ligne que le biet du canal de l'Espierre, partant du pont de Warcoing (Pomme d'or), à l'embouchure de l'Escaut, vient de lui être affermé à dater du 1er juillet prochain. En conséquence les pêcheurs affiliés au Syndicat ont le droit de faire usage « tous les jours », de deux lignes à main, avec ou sans embarcation, moyennant un permis de l'Etat Belge de deux francs. Le permis de un franc donne les mêmes droits, les dimanches et fêtes seulement.

Les pêcheurs non syndiqués seront autorisés à pêcher dans le dit biet moyennant un permis de 0 fr. 10, valable pour une journée ; ces permis seront délivrés par les pontonniers et cabaretiers riverains et chez le garde-pêche.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « L'ANCIENNE »

Nous avons annoncé hier que l'Ancienne avait obtenu le 1er prix couronné de section à la fête régionale de Lille.

Nous donnons ci-dessous les résultats des autres concours :

Tir en section, 9e prix.

Championnat individuel artistique, 8e prix couronné, Victor Lefebvre, à 1 point un quart avec le premier et à un quart de point du 2e ; 27e prix couronné, Vandevoorde ; 29e prix couronné, Van Renterghem ; 32e prix couronné, Baisejot.

Plus 2 prix simples à Wagnon et Hennequint.

Championnat athlétique, 5e prix couronné, Lecompte.

Saut à la perche, 9e prix, Lemahieu.

Tir individuel des sociétés, 7e prix, Jean Desruelles.

Membres associés, 4e prix, Jean Desruelles ; 7e prix, Charles Roen.

LE TIR REGIONAL S. A. G.

Le Tir Régional. — S. A. G., Café Pandore, Roubaix. — Résultat du tir des prix mensuels de Juin. Catégorie Prime-fusils : Victor Fort.

1re catégorie, fusil. — 1er Paul Maes ; 2e Perche ; 3e Louis Delespierre.

2e catégorie, fusil : 1ers Victor Legland et Michel Duhamel ; 2e Chudde Pierre.

Carabine : 1er Georges Degrelle ; 2e Edouard Mergry ; 3e Michel Duhamel ; 4e Edmond Cambien.

Pistolet : 1er Victor Delbar ; 2e Michel Duhamel ; 3e Jules Lagache.

Tir de repêchage du 27 juin : Se sont classés : Jules Lagache, Georges Lepoutre, Alfred Cléry, Lhernoult, Ernest Derasse, Gaston Knoff, Albert Mathieu, Paul Labille, Jules Bernard, René Marscaux, Alfred Bourgeois, Lucien Vanbristal, Léon Denis, Charles Crépel, Emile Turpau, Gustave Allard, Léon Sandevoir.

Catégorie Dames : Mlles Alfréda Mossion, Angèle Desbonnets, Céline Crépieux, Julia Crepel.

Distribution des prix dimanche 3 juillet à 0 heures précises. Le même jour, à 3 heures, réunion générale et tir des prix mensuels de la section des dames.

UNE FÊTE INTERNATIONALE DE NATATION A ROUBAIX

Le Comité du Swimming-Club de Roubaix nous annonce pour le 17 juillet prochain, une grande Fête Internationale de natation avec le concours des meilleurs nageurs Belges et Nordistes.

Nous reviendrons sur les détails de cette fête.

SWIMMING-CLUB DE ROUBAIX

Les championnats du Nord de water polo, équipes 1 et 2, commençant lundi prochain, tous les nageurs sont priés d'être à l'entraînement ce soir, à 7 heures, rue Pierre-Motte. Les équipes 1 et 2 seront définitivement formées et joueront un match ; l'équipe 2 aura un handicap de 3 buts.

LES THEATRES

Extraits du nouveau règlement de police municipale :

Places retenues. — Art. 508. — Les personnes qui occupent des places non numérotées doivent, si elles désirent les conserver pendant toute la durée du spectacle, y placer, en cas de sortie, pendant les entr'actes, un objet apparent.

Les places numérotées qui ne portent aucun signe indiquant qu'elles sont louées appartiennent au premier occupant.

Il est défendu aux ouvreuses et autres personnes employées à l'intérieur du théâtre, de réserver des places non numérotées.

De l'annonce du spectacle. — Art. 516. — Les représentations sont annoncées par voie d'affiches indiquant les pièces par leurs titres exacts, les noms des auteurs et des acteurs, l'heure d'ouverture des bureaux de distribution, l'heure du commencement et l'ordre du spectacle. Des exemplaires desdites affiches doivent être déposés à la mairie, au commissariat central et à la caserne des pompiers, avant que ces affiches ne soient placardées. Le directeur est aussi tenu d'en faire déposer deux exemplaires au secrétariat de la mairie, pour le service des archives municipales.

Changement de spectacle. — Art. 517. — Ces affiches obligent le directeur envers le public. Toutefois, si la nécessité absolue d'un changement de pièce, d'une substitution d'acteurs ou d'une relâche se manifeste après l'apposition des affiches, le directeur doit en avertir immédiatement le public, en en faisant connaître le motif par des bandes imprimées apposées sur les affiches placardées aux lieux accoutumés et apposées à côté des bureaux de distribution des billets, avant l'ouverture de ces bureaux.

Nombre de billets. — Leur remboursement. — Art. 518. — Il ne peut être délivré par l'administration du théâtre un nombre de billets supérieur au nombre des places ; les personnes munies de billets qui ne trouvent pas à se placer ont le droit de s'en faire rembourser le montant au contrôle.

En cas de relâche, le prix des places est remboursé aux spectateurs.

Ouverture des portes. — Art. 519. — Les portes du théâtre doivent être ouvertes aux heures indiquées sur les affiches, mais elles ne peuvent l'être en aucun cas avant l'arrivée du service de police et du service des incendies.

Toutes les portes doivent s'ouvrir extérieurement. Celles donnant accès aux escaliers de dégagement en cas d'incendie ne pouvant être fermées qu'intérieurement à l'aide de simples loquets.

Eclairage du Théâtre. — Art. 520. — L'éclairage du Théâtre doit être complet avant l'ouverture des portes et l'entrée du public, et ne peut cesser qu'après l'entière évacuation de la salle.

Ces prescriptions s'appliquent également aux lampes à huile placées dans les escaliers de dégagement pour le cas d'incendie ou d'accident et dont le nombre et l'emplacement sont fixés par le maire.

Lever du rideau. — Entr'actes. — Art. 521. — Le lever du rideau doit avoir lieu exactement à l'heure indiquée sur les affiches.

La durée des entr'actes ne peut excéder un quart d'heure. L'intervalle entre deux pièces ne peut dépasser vingt minutes.

Clôture du spectacle. — Art. 522. — L'heure de clôture des représentations est fixée à minuit, sauf autorisation spéciale.

A la fin du spectacle toutes les portes du Théâtre doivent être largement ouvertes et le matériel de contrôle enlevé pour faciliter la prompte sortie du public.

Tenue du Théâtre. — Art. 523. — Le Théâtre doit toujours être tenu en parfait état de propreté et de balayage.

Coulisses. — Art. 524. — Aucune personne étrangère au Théâtre ne peut être admise dans les coulisses pendant tout le temps de la représentation.

Il est enjoint au directeur de faire fermer exactement pendant le spectacle, les portes de communication de la salle aux coulisses, à la scène, aux foyers particuliers, et aux loges d'artistes.

Les artistes et employés ont seuls le droit d'entrer par les portes de service qui leur sont spécialement réservées.

Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux délégués de l'administration municipale, lorsqu'ils sont de service.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Simone Poulin, rue Bernard, cour Bernard, 15 — Suzanne Marin, rue de l'Ommelet, 201 bis — Jules Desmet, rue Basse-Masure, 87 — Jean et Pierre Deketela, rue Monge, cour Delplanque, 19 — Maurice Vanhecessche, rue Darbo, 12.

Décès. — Louis Dursin, 13 jours, rue Watt, cour Six, 31 — Adolphe Goyman, 36 ans, charretier, avenue Julien-Lagache — Louis Prool, 27 ans, garçon boucher, rue du Collège, 57 — René Nanson 1 mois, rue des Longues-Haies, 217 bis.

Un Véritable Progrès

En médecine, les progrès sont incessants, aussi doit-on, parmi les découvertes récentes, signaler la Poudre Louis Legras, qui calme, en moins d'une minute, les plus violents accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites. Cette Poudre merveilleuse a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à M. Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris. 6l8

TOURCOING

AGISSEMENTS INQUALIFIABLES

Des procès-verbaux pour violences ont été dressés à charge de quatre jeunes gens : Fleurisse V..., 20 ans, rattacheur, rue des Trois-Pierres ; Albert V..., 20 ans, domestique, rue de Gand ; Louis D..., 19 ans, trieur, rue du Virolois, et Gustave D..., 21 ans, rattacheur, rue Achille-Testelin.

Ce quatuor rencontrant les époux Casieur-Mouels, rue du Collecteur se conduisirent à leur égard de façon inqualifiable.

Le mari poussant devant lui une voiture contenant un jeune enfant, l'un des énergumènes le prit *grossièrement à partie*, prétextant que ce n'était pas là le rôle d'un homme, et insolemment lui donna un coup de poing.

Un second arrachait des mains de la femme la canne du mari et la brisa sur son genou. Enfin les autres renversèrent la voiture avec l'enfant. L'arrivée de passants mit seule fin à cette scène dégradante pour ses auteurs.

LES FLEURS DES TOMBES

M. Castelin, conservateur des cimetières, et le garde Leclercq, ont surpris deux jeunes filles de 19 ans, Sophie Vanleweide et Albertine Losfeld, confectionnant des bouquets avec des roses cueillies sur des sépultures, au cimetière principal. Elles ont été l'objet d'un procès-verbal.

UNE GRÈVE DE DEBOURREURS, DE SOIGNEUSES ET DE BACLEURS

Six ouvriers débourreurs, 14 soigneuses et 9 bacleurs de la filature et tissage Valentin Roussel et fils, place Thiers, se sont mis en grève réclamant des augmentations de salaire de 0,06 à l'heure pour les débourreurs, 0,25 centimes par jour pour les soigneuses et de 0,30 à 1 fr. 40 par semaine pour les bacleurs.

AU PEIGNAGE ACHILLE ET PIERRE POLLET

La grève des ouvriers de peignage de chez MM. Achille et Pierre Pollet, rue de Dunkerque, qui a entraîné le chômage de presque tout le personnel de cet établissement, semble entrer dans la voie de la conciliation. Les patrons ont consenti une certaine augmentation. Il est possible que le travail soit repris aujourd'hui.

DOIGTS MUTILES

Une jeune ouvrière de la filature de M. Christory fils, rue de Renaix, Mlle Marie Delanghe, 16 ans, a eu la main gauche entraînée dans les peignes de son métier en passant un ruban de laine. Elle a été atteinte de plaies par raclage des doigts médius et annulaire. Docteur Dechert, 30 jours, sauf complications.

M. Chéri Lerouge, 26 ans, tourneur chez MM. Charles Tiberghien et fils, rue de Lille, en limant une pièce de fer sur le tour a eu la main prise entre la lime et le chariot du tour. Plaies du médius et de l'index avec section de un centimètre de ce dernier doigt. Docteur Dechert, 3 semaines.

CHUTE

M. Louis Vaneverbecke, 31 ans, rattacheur chez MM. Motte frères, filateurs, rue des Piats, s'est fait une déchirure musculaire de la cuisse gauche par suite d'une chute. Docteur Defossez, 15 jours.

BRULE PAR DE L'EAU BOUILLANTE

M. Charles Ramet 56 ans, teinturier chez M. Emile Parmentier, fabricant de tapis, rue de Paris, a contracté des brûlures du 2e degré du pied droit par un jet d'eau bouillante qui se produisit au moment où l'ouvrier enlevait le bouchon d'un bac. Docteur Desonnais, 15 jours.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

M. Edouard Dekenne, 31 ans, homme de peine chez MM. Achille et Pierre Pollet, peigneurs, rue de Dunkerque, a contracté des contusions du coude et du pied droits et une plaie du cuir chevelu par la chute de plusieurs balles de laine. Docteur Dechert, 10 jours.

— M. Bazile Belleau, 19 ans, trieur chez MM. Albert Malard et Cie, peigneurs, rue de Guisnes, s'est porté un coup de crochet à l'avant-bras droit en manœuvrant une balle. Docteur Playoust, 10 jours.

COLLEGE DE JEUNES FILLES. — BREVET ELEMENTAIRE

Sur sept élèves présentées par l'établissement aux examens du brevet élémentaire, six ont été déclarées admissibles aux épreuves orales dont cinq avec dispense d'âge.

Ce sont : Mlles Autier, Carlier, Delahousse, Demeuldre, Dupont et Parent.

LE PANIER A SALADE DES TOUTOUS

Sept chiens errant sur la voie publique ont été capturés et conduits en fourrière. Cinq contraventions ont été dressées à charge de propriétaires ayant laissé divaguer leurs chiens.

ORPHEON LES TROUVÈRES

Dans son assemblée du 24 juin, la société chorale Les Trouvères a procédé au renouvellement de sa commission comme suit :

Président, M. Alphonse Verplancke; vice-président M. Léon Deguezelle; secrétaire trésorier, M. Auguste Chanu père; bibliothécaire, M. Auguste Chanu fils; commissaires : MM. Félix Leclercq, Auguste Tiberghien; directeur : M. Robert Denys.

MM. les amateurs pourront se faire inscrire au siège, chez M. Auguste Chanu, rue de la Latte, 267.

CAISSE D'EPARGNE

Dans ses séances des 26 et 27 juin, la Caisse d'Epargne de Tourcoing a reçu en y comprenant ses succursales 52.000 francs de 345 déposants. Trente-quatre nouveaux livrets ont été ouverts.

La Caisse a remboursé 51.876 fr. 93 à 134 déposants dont 25 ont été soldés.

Il n'y a pas eu séance à Linselles en raison de la ducasse.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Noillet René, rue d'Elbeuf, 33 — Van Coppernolle Alphonse, rue des Girondins, 48.

Décès. — Becquet Sophie, 83 ans, sans profession, rue Louis-Leloir 24 — Mullion Sidonie, 69 ans, sans profession, rue de la Latte, 70 — Lagnel Marie, 56 ans, sans profession, rue de Mézières, 24.

AUTOUR DE LILLE

Les attentats du Capreau à Wasquehal

Nous avons dit qu'à la suite des divers interrogatoires que M. Delalé, juge d'instruction, fit subir à Henri Lepers, le jeune sacristain de la paroisse du Capreau, à Wasquehal, le magistrat instructeur avait chargé M. Dutilleul, médecin légiste, d'examiner l'état mental de l'inculpé. Cet examen devant être assez long et pouvant durer jusqu'au mois d'août, M. Delalé va vraisemblablement remettre le prévenu en liberté provisoire. Cette mesure sera sans doute prise dans deux ou trois jours.

Le cambriolage de Lambersart

M. Houeix, juge d'instruction, vient de terminer son enquête sur le cambriolage commis le 25 avril dernier chez M. Jaunard, demeurant avenue Derville, à Lambersart.

Les auteurs de ce méfait furent arrêtés par la police de sûreté le lendemain même du vol.

Le dossier de cette affaire ayant été envoyé à la chambre des mises en accusation, les inculpés, Remi Fourmaux, 19 ans, et Victor Fernandez, 19 ans, comparaîtront vraisemblablement en cour d'assises à la session d'août.

Remi Fourmaux aura auparavant à répondre de deux autres cambriolages commis en compagnie d'autres camarades dans la rue Nationale, à Lille.

Les incendiaires d'Illies

L'instruction menée par M. Delalé, relativement aux incendies d'Illies, est terminée. Le dossier de cette affaire a été remis à la Chambre des mises en accusation et les inculpés, Alphonse Coupez et François Heinval seront appelés, sans aucun doute, devant la Cour d'assises.

Louis Coupez bénéficie d'une ordonnance de non-lieu.

WATTRELOS. — Joseph Descryver, 50 ans, débardeur à Wattrelos qui, en Belgique, a encouru une cinquantaine de condamnations, comparaîtra prochainement devant le tribunal correctionnel pour coups et blessures à son fils.

FLERS-BREUCQ. — *Comme dernier écho de la fête fédérale des Amicales laïques du canton de Lannoy à Flers-Breucq, le 19 juin, donnons le tirage des primes :* Les Pupilles de Leers, 30 fr.; Les Trompettes de Croix, 25 fr.; Union Ouvrière de Flers, 20 fr.; Jeune France de Wasquehal, 20 fr.; Orphéon de Lannoy, 15 fr.; L'Espérance de Wasquehal, 10 fr.; La Patriote de Croix, 10 fr.

— Aux maisons les mieux décorées : 1er, MM. Delplanque ; 2e, Bury ; 3e ex-æquo, Defrancq, Depoorter ; 4e ex-æquo, Doudreligne, Morel ; 5e ex-æquo, Dejaiffe, Deronne ; 6e ex-æquo, Boulemy, Seys.

FLERS. — M. Louis Caignet, livreur de bières chez MM. Lepers frères, a été contusionné au côté droit par un fût vide ; une dizaine de jours de repos.

— Circulation interrompue sur le pavé bleu de la rue Hoche, pendant 20 jours, pour restauration ; circulation des voitures par la rue de Babylone.

Etat Civil. — *Naissance.* — Marceau Constant, rue de Lannoy.

Publications de mariages. — Entre : Jules-Michel Mortelecque, cultivateur à Allennes-les-Marais et Valentine-Blanche Roussel, sans profession à Flers — Louis Debeurne, menuisier à Flers et Marie-Joséphine Lecomte, sans profession à Flers.

CROIX. — **La Patriote à la XXVe Fête Régionale à Lille.** — Concours de section, adultes : prix d'excellence, couronne de laurier, (la plus haute récompense du concours). — Concours de section, pupilles : prix d'excellence, couronne de laurier (la plus haute récompense du concours). — Concours de pyramides sans engins : 1er prix, avec félicitations du jury. — 1er prix, mouvements spéciaux (fusils), avec félicitations du jury. — 6e prix de tir en section. — Concours individuel athlétique : 4e prix couronné, Julien Coppens, Léopold Saudras, prix simple. — Concours individuel artistique : prix couronnés : 11. Burlin, 14e ; Lienard, 19e ; Pinoy, 22e ; Créteur Ernest, 31e ; Créteur Henri, 40e. Prix simples : Ed. Vandenberghe, Delummerman. — 7 diplômes provisoires d'aptitude militaire : E. Van Hooland, P. Leclercq, Guédin, Jovenaux, Depooter, Lecomte Albert, Langlart.

LYS. — M. Henri Verbrugge, 68 ans, tisserand, est mort subitement, en traversant la rue de Leers.

— La ducasse aura lieu dimanche prochain; elle s'annonce sous les plus heureux auspices.

HEM. — Nous sommes heureux de féliciter M. Durieu, chef de musique, à qui M. Sarraut a remis dimanche les palmes académiques.

— La situation de la grève dans les filatures est stationnaire. Un inspecteur divisionnaire enquête au sujet des tarifs.

LEERS. — M. le Ministre de la guerre a fait don à la Société de Gymnastique S. A. G. « Les Volontaires » de Leers, de deux médailles d'argent et de bronze grand module, pour être décernées aux gymnastes les plus méritants.

ASCQ. — La succursale de la Caisse d'Epargne sera fermée au public dimanche prochain 3 juillet à l'occasion de la ducasse.

Etat Civil. — Décès. — François Moulard 64 ans, journalier, route Nationale — J.-B. Laphinne, 81 ans, cabaretier, rue Kleber.

SAINGHIN. — Lundi prochain 4 juillet, réunion de la Commission municipale des fêtes pour l'élaboration du programme du 14 juillet.

HAUBOURDIN. — La Réunion des Ligues Républicaines du Canton aura lieu dimanche 3 juillet, à quatre heures très précises, salle Veuve Eloi Plaiel, rue Léon-Gambetta, 24, à Haubourdin, et dans laquelle M. Merchier prendra la parole.

Ordre du jour : Conférence par M. Merchier ; Désignation d'un Candidat républicain aux Elections cantonales du 24 juillet prochain.

CYSOING. — La Commission municipale des fêtes, qui s'est réunie à la mairie, a arrêté comme suit le programme du 14 juillet 1910 :

Le 13 juillet, veille de la fête nationale, à cinq heures du soir, sonnerie de cloches ; distribution de pain aux indigents. Journée du 14 juillet, à 11 heures, sonnerie de cloches ; distribution de friandises aux élèves des écoles communales ; à 3 heures, concert sur la place de la République ; à 4 heures, cortège, rassemblement des sociétés rue de l'Hospice, aux endroits fixés par des pancartes.

Les sociétés qui désirent prendre part au cortège doivent se faire inscrire à la Mairie au plus tard le 13 juillet. Toute société devra comprendre au moins vingt membres présents. Un contrôle très sérieux aura lieu avant le départ du cortège et au passage en face de la Mairie. Le drapeau national devra précéder chaque groupe, et être arboré au siège de la société le jour de la fête ; ne seront acceptées comme sociétés que celles existant régulièrement constituées. A l'issue du cortège lâcher de pigeons sur la place.

Les primes suivantes seront tirées au sort entre toutes les sociétés qui auront participé au cortège et à la revue ; 1re prime, 40 fr.; 2e, 30 fr.; 3e, 25 fr.; 4e, 20 fr.; 5e, 15 fr.; 6e, 10 fr.; 7e, 8 fr.; 8e, 5 francs.

La Municipalité se réserve ce droit de réduire le nombre des primes si les sociétés adhérentes *n'étaient pas au moins douze.*

Ordre du défilé : Rue de l'Hospice, place Faidherbe, rues de Lille, du Quatre-Septembre, Jeanne-d'Arc, Chanzy, Bérenger, Gambetta, place de la République où la revue sera passée par la Municipalité.

Après la revue manœuvres et exercices par les sapeurs-pompiers. Fête de gymnastique par la société municipale « Le Progrès Cysonien » qui exécutera les mouvements d'ensemble du concours de Saint-Quentin.

Jeux de quartiers ; à 5 heures, bascule hydraulique, à l'angle des rues de la Gare et Bérenger ; à 6 heures, mât de Cocagne, à l'angle des rues de Saint-Amand et Félix-Demesmay ; à 7 heures, course en sacs dans la rue Chanzy ; à 8 heures, jeu de rateau pour les dames et les jeunes filles, au bout de la rue Thiers dans la cour de l'école communale. Il y aura 10 francs de prix pour chacun de ces jeux.

A 9 heures tirage des primes à la Mairie. Bal populaire sur la place de la République.

THUMESNIL. — **Fête des Ecoles.** — A l'occasion de la fête des Ecoles, l'Association des Anciens Elèves de Thumesnil réunira tous les élèves de l'école de la place Victor-Hugo, le dimanche 3 juillet, à 4 heures très précises.

La distribution traditionnelle de vin et de gâteaux aura lieu, comme les années précédentes, sous la présidence de M. Vanheuverswyn, maire.

Les membres de la Commission sont priés d'y assister.

Assemblée générale : Le même jour à 5 heures, assemblée générale. L'ordre du jour comprend : 1. Nomination du président ; 2. Nomination de 6 commissaires; 3. Situation financière ; 4. Question de distribution aux enfants nécessiteux ; 5. Voyage à Malo (certificats d'études et excursionnistes), heure du départ, rendez-vous, dernières inscriptions ; 6. Tir du 14 juillet, etc.

Sports et Jeux

CYCLISME

UN TOUR DE FRANCE INDEPENDANTS

Quoique à sa première année d'existence, la catégorie des coureurs indépendants a pris une extension formidable; plus de 3000 coureurs ont pris part aux éliminatoires du Trophée de France qui ont eu lieu dans tous les départements et en Algérie. Paris-Roubaix indépendants a été couru par plus de 800 coureurs, et voici qu'on annonce un Tour de France réservé aux indépendants avec des prix d'une importance telle que jamais pareille aubaine ne s'est produite chez les professionnels. Qu'on en juge : Cette course sera courue en 14 étapes, du 7 août au 4 septembre, la liste des prix pour chaque étape s'établit comme suit : au 1er une motocyclette valeur 1000 fr.; au 2e, une bicyclette de piste, valeur 300 fr.; au 3e, une bicyclette de route, valeur 250 fr.; au 4e, un chronomètre en or, valeur 100 fr.; au 5e un chronomètre or et argent, valeur 60 fr.; et du 6e au 10e, une médaille or ou 40 fr. en espèces.

De plus le classement général donnera comme prix au 1er une voiturette, valeur 6000 fr., au 2e, un objet d'art, valeur 2000 fr.; au 3e, une motocyclette, valeur 1000 fr.; au 4e, une motocyclette légère, valeur 700 fr.; aux 5e et 6e, une bicyclette de piste, valeur 300 fr., et aux 7e, 8e, 9e et 10e, une bicyclette valeur 250 fr. De plus de nombreux prix spéciaux viennent s'ajouter à cette liste importante.

D'autre part, comme la catégorie d'indépendants ne comprend que des jeunes gens peu fortunés, les organisateurs ont décidé de payer tout le monde; c'est-à-dire que tous les coureurs toucheront 7 fr. 50 par jour, et de plus à chaque étape un contrôle fixe centralisé pour tout le monde sera installé, où tous les coureurs trouveront un repas froid. Les commissaires de cette course sont MM. Alibert, de Paris, Jean Desruelles, de Roubaix, et Léon Gingembre, membre du comité directeur de l'U. V. F.

Les coureurs indépendants de la région peuvent s'adresser chez M. Jean Desruelles, 47, rue St-Georges, à Roubaix, qui tient des règlements et des feuilles d'engagements à leur disposition.

A Thumeries. — La société l'Union Cycliste de Thumeries organise, pour le dimanche 10 juillet, une grande course cycliste Thumeries-Liévin (aller et retour), soit environ 60 kilomètres, dotée de nombreux prix dont le premier consiste en une magnifique bicyclette de course.

La mise est fixée à 3 fr. et non remboursable. Les engagements sont reçus au siège de la société, café du Cycle, à Thumeries, jusqu'au 7 juillet.

A Landas. — Dimanche 10 juillet, à 3 heures du soir, course cycliste, 45 k., *organisée par* M. Emile Warquier-Defrance, près la gare. Engagements, 2 francs. Cette épreuve est ouverte à tous les amateurs libres, 170 francs de prix.

A Lens. — L'importante course dite « Tour de Lens » aura lieu le 10 juillet prochain. 1300 francs de prix sont attribués à cette course qui est divisée en deux catégories, avec une superbe bicyclette de course comme 1er prix de chaque catégorie. La première se compose des licenciés indépendants et des coureurs en renom. La deuxième comprend les amateurs et débutants.

Inscriptions chez M. Augustin Prévost, 78, rue de Lille, à Lens, jusqu'au 8 juillet inclus.

A Avion. — Le Club sportif avionnais organise pour le dimanche 7 août, une course vélocipédique internationale pour amateurs sur le parcours Avion, Douai, Arras, Avion, 2 fois, soit 100 kilomètres, avec le concours de la municipalité, des sociétés et des commerçants avionnais.

300 francs de prix en espèces et nombreux objets d'art.

1er prix, 100 fr. en espèces ; 2e, 60 fr. ; 3e, 35 fr. ; 4e, 25 fr. ; 5e, 15 fr. ; 6e, 10 fr. ; 7e au 13e, 5 fr., plus de nombreux objets d'art ; à partir du 4e les coureurs pourront choisir entre les objets ou les prix en espèces.

Deux primes de 10 fr. seront décernées : 1°, au coureur signant 1er au premier tour ; 2°, au sociétaire signant 1er au premier tour.

Règlement : distribution des dossards à 12 heures, départ en promenade à 1 h. ½, départ de la course à 2 heures. Droit d'inscription 3 fr., non remboursables.

Pour tous renseignements écrire au siège du Club, rue Pierre-Lalombe.

Le Cyclo Club Douaisien

Le Cyclo-Club Douaisien organise pour le dimanche 3 juillet, le grand prix Griffon, épreuve cycliste de 100 k. sur la route de Douai, Mondicourt, Douai. Cette épreuve, dotée de 20 prix, dont une bicyclette de course, se fera sans entraîneurs et *sans changements de machine.* Engagements 2 francs, chez M. Cordonnier, 58, place du Barlet, Douai.

LE CHIEN DE TRAIT

A Lille. — On nous communique :

« Nous sommes heureux d'annoncer la fondation du Syndicat national du Chien de trait français (S. N. C. T. F.).

« Ce syndicat a pour but de propager l'idée du chien de trait ; de le protéger en cherchant à faire unifier pour toute la France, la réglementation des attelages de chiens, laissée actuellement aux bons soins des préfets ou des maires ; d'encourager l'élevage et le bon emploi d'un chien de trait propre à exécuter sans difficultés et sans souffrances, les divers travaux auxquels il peut être assujetti, en sus de son rôle de chien de garde ; d'user enfin de tous les moyens dont il disposera pour doter la France d'un tracteur qui trouve sa place chez les modestes, aussi bien à la ville qu'à la campagne, partout où le besoin d'un auxiliaire docile et économique se fait sentir.

« Le comité fondateur du syndicat fait appel à tous les propriétaires de chiens de trait, à toutes les personnes susceptibles d'employer des attelages de chiens, mais n'en possédant pas encore, à tous ceux enfin s'intéressant de quelque manière que ce soit au chien de trait, qui bien compris en Belgique, fournit annuellement à ce pays un travail estimé par les statistiques officielles, à environ vingt-cinq millions (25.000.000) par an.

« Pour tous renseignements, écrire au secrétaire général, 5 et 7, place de la Gare, à Lille (Nord). »

CHIENS RATIERS

A Fourmies. — Résultats du concours de chiens ratiers organisé le dimanche 26 juin 1910. Concours Ecole : 25 chiens engagés, 2 rats à détruire : 1er Dick, à Leleu, d'Avesnes, 3" 1/5 ; 2e Dout, à Delcroix, de Fourmies, 3" 3/5 ; 3e Turco, à Velu, d'Hirson, 4" 2/5 ; 4e Castor, à Soudan, d'Hirson, 5" ; 5e Tomus, à Brulin, de Fourmies, 5" ; 6e Boch, à Bertrand, d'Hirson, 5" 2/5 ; 7e Roselle, à Béguin, de Wignehies, 5" 2/5 ; 8e Bobette, à Montuel, de Trélon, 5" 4/5 ; 9e Athos, à Béguin, de Wignehies, 6" ; 10e Rita, à Lelour, de Wignehies, 6" ; 11e Miss, à Demolle, d'Hirson, 6" 3/5 ; 12e Rita, à Lecocq, d'Hirson, 7" 1/5 ; 13e Kaki, à Hullain, de Fourmies, 7" 3/5 ; 14e Hopp, à Monaque, de Fourmies, 7" 3/5 ; 15e Dick, à Ricard, d'Etrœungt, 10" 1/5.

Concours primé. — 13 chiens engagés, 3 rats à détruire : 1er Michel, d'Hirson, avec Falo, en 7" 2/5 ; 2e Boquet, de Sains, avec Baron, en 7" 3/5 ; 3e Boquet, de Sains, avec Boul, 8" ; 4e Montuel, de Trélon, avec Flippe, 8" 2/5.

Concours d'honneur. — 4 chiens engagés, 3 rats à détruire : 1er Athos, à Boquet, de Sains, 4" 1/5 ; 2e Saïda, à Caniot, de Fourmies, 7" 1/5.

150 rats ont été détruits à ces concours.

TIR

A Lens. — Le grand concours annuel de tir à la carabine 6 m/m et au fusil Jouval, organisé par la société de tir l'Avenir, en son stand et au siège social, 41, rue de Douai à Lens, aura lieu cette année les 24, 31 juillet, 7, 14 et 15 août 1910, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. 25 prix en espèces ainsi que des diplômes de tir seront attribués aux lauréats de ce concours.

Cette belle manifestation sportive, obtiendra certainement comme les années précédentes un éclatant succès et attirera au stand de la société l' « Avenir » un nombre respectable de tireurs de la ville et de la région.

Des programmes relatant le règlement et les conditions de ce concours, ainsi que la liste des prix seront envoyés à tous les tireurs connus de la région ainsi qu'aux sociétaires et aux personnes qui en feront la demande.

Pour tous renseignements concernant ce concours, s'adresser au président de la société, M. Ferdinand Colette, rue Pasteur à Lens, ou au secrétaire, M. Alfred Wiart, 41, rue de Douai à Lens.

AVIATION

Pour la protection des Aviateurs

L'attention du comité directeur de la Ligue Nationale Aérienne vient d'être appelée sur une question qui tire son importance du développement rapide de l'aviation lui-même.

Il est, en effet, hors de doute, que les lignes de transport de force peuvent constituer un grave danger pour les aviateurs qui, ne les voyant pas, viendraient en contact avec elles, et seraient peut-être même susceptibles d'occasionner leur mort.

En conséquence, le comité directeur de la Ligue Nationale Aérienne a émis le vœu :

« Que le Ministre des Travaux Publics rende « un arrêté stipulant que toutes les nouvelles li- « gnes de transport de force devront être mar- « quées de signaux, facilement visibles, et décide « que toutes les lignes de transport de force, ac- « tuellement existantes, soient également pour- « vues de signaux semblables. »

Ce vœu vient d'être transmis au ministère intéressé.

NATATION

Cercle Nautique Fivois : Les Marsouins

Nous informons nos lecteurs qu'une société de natation vient de se former à Fives. Cette société tiendra sa première réunion générale à son siège, café Tison, rue Pierre-Legrand, 87, le vendredi 1er juillet, à 8 h. ½ très précises du soir. Les jeunes gens qui désireraient adhérer à cette société pourront assister à cette réunion ou envoyer leur adhésion au siège.

AUTOMOBILISME

Une grande course d'automobiles en Russie

Hier matin a commencé la grande course internationale d'automobiles Saint-Pétersbourg-Moscou-Saint-Pétersbourg. Cinquante-quatre machines sont inscrites ; les Allemands en ont la plus, les Français viennent ensuite. L'auto du tsar prend part à la course.

Je ne fume que le NIL

PAS-DE-CALAIS

UNE MORT MYSTÉRIEUSE A ARDRES

On parle beaucoup en ce moment de la mort survenue il y a quelques jours, dans cette ville, d'un marchand de charbons, M. Rellebois, âgé d'une quarantaine d'années et père d'une famille de cinq enfants.

Le décès de cet homme s'est produit dans des circonstances si mystérieuses que M. le Procureur de la République de St-Omer a cru devoir faire ouvrir une instruction.

Jusqu'ici, on ne possède aucun renseignement qui permette d'établir si les bruits qu'on fait courir sont exacts, mais déjà on cite le nom d'un soldat de la garnison de Lille qui par intérêt ou par jalousie aurait pu, à l'aide d'un poison quelconque, provoquer la mort de l'infortuné.

Ce ne sont là, il faut le dire, que des racontars auxquels il ne convient pas d'accorder, jusqu'à maintenant, une très grande créance.

Nous croyons savoir que M. le juge d'instruction de Saint-Omer a envoyé à ce sujet une commission rogatoire à l'effet de recueillir les déclarations du soldat sur lequel pèsent les soupçons.

Les lecteurs de ce journal souffrant de maux d'estomac et de constipation guériront en employant les Pilules Suisses. 1 fr. 50 la boîte. 2082

M. BROUILLARD A TOURCOING

Affluence de monde tous les jours pour rendre visite à M. BROUILLARD, le célèbre opticien si avantageusement connu.

Comme le bon vin, ses lunettes n'ont pas besoin d'enseigne, et les milliers de personnes qui en font usage savent bien qu'avec les verres « périscopiques » de M. BROUILLARD, elles peuvent travailler comme à l'âge de 15 ans, et cela pour une dépense très minime, dans la contrée.

M. BROUILLARD est visible à l'Hôtel du Cygne, à Tourcoing, jusqu'au lundi soir 4 juillet.

Consultations gratis. 631-30